

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 6 février 2024 à 18 h 32 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil;

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, est absente;

le conseiller Ray Khalil est absent;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

CM-20240206-108

NOMINATION - PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vu l'absence de Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, la séance est d'abord présidée par la greffière adjointe par intérim. Par la suite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de nommer le conseiller Yannick Langlois président du conseil de la présente séance.

ADOPTÉ

CM-20240206-109

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 6 février 2024 en retirant le point 11.19 de l'ordre du jour.



ADOPTÉ

CM-20240206-110

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 janvier 2024 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 janvier 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-71)

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Claude Larochelle souhaite la bienvenue aux enfants de la Maison des enfants le Dauphin de Laval.

Il mentionne les enjeux et difficultés lors des dernières opérations de déneigement. Il souligne également qu'il déposera un avis de proposition afin de mettre en place une nouvelle stratégie de communication citoyenne claire et efficace lors des opérations de déneigement.

Il annonce le retour de la course de 5 km ôChampfleury à la fin avril et invite les citoyens à s'inscrire à partir du 20 février.

La conseillère Isabelle Piché souligne la participation de Guillaume Lessard à la 10e saison de l'émission La Voix. Elle souligne qu'il a remporté pendant 2 années consécutives le choix du public de Cégeps en spectacle ainsi que la 29e édition de Ma première Place des Arts à l'automne 2022 avec son groupe de musique. Elle lui souhaite bonne chance pour la suite de son aventure.

Elle précise qu'elle déposera un avis de proposition afin d'offrir des cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR) aux organismes pour les aînés.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne l'ouverture d'un nouveau parc canin dans le district Val-des-Arbres. Il remercie les services municipaux pour l'aménagement de ce parc.

Il précise qu'il a eu une rencontre avec l'Association québécoise de



défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) le 15 janvier relativement aux besoins et préoccupations des aînés. Il ajoute qu'il joint sa voix à ce comité et invite ce dernier à lui faire part de toute préoccupation future.

Il mentionne sa participation à la conférence de presse du Centre de pédiatrie sociale Laval le 5 février à l'hôtel de ville. Il souligne leur contribution pour le développement global des enfants, le tout dans l'intérêt des droits des enfants et de leur famille et les félicite pour leur travail.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne le triste anniversaire de la tragédie survenue à la garderie éducative Sainte-Rose le 8 février 2023 et offre ses plus sincères condoléances aux victimes, parents, familles et éducatrices.

Elle souligne qu'elle a rencontré le 15 janvier la dirigeante de l'organisme Femmes en emploi qui favorise l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des femmes et des filles issues de l'immigration ou en situation de précarité et tient à souligner leur 10e anniversaire.

Elle mentionne le Mois de l'histoire des Noirs et invite ses collègues à participer aux différentes activités offertes durant le mois de février.

La conseillère Seta Topouzian souhaite la bienvenue et félicite les jeunes de la Maison des enfants le Dauphin de Laval pour leur implication.

Elle souligne le succès de l'événement Coursol en neige organisé par l'organisme Loisirs Renaud-Coursol le 4 février.

Elle annonce que les Journées de la persévérance scolaire auront lieu du 12 au 16 février.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier souligne le triste anniversaire de la tragédie survenue à la garderie éducative Sainte-Rose. Elle tient à offrir en son nom et au nom de la grande famille de la Société de transport de Laval (STL) ses pensées pour les victimes et leur proche. Elle invite les citoyens à observer une minute de silence le 8 février à 8 h 24. Elle précise qu'il n'y aura pas de circulation d'autobus de la STL sur la terrasse Dufferin le 8 février et qu'un service de transport par taxi collectif sera offert lors de cette journée.

Elle souligne l'importance du Mois de l'histoire des Noirs en février.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 21 février à 19 heures au centre communautaire Laval-des-Rapides en compagnie de sa collègue Mme Cecilia Macedo.

Il invite également les citoyens à participer aux 3 événements de Levée de fonds le 9 février qui rassemblent 4 organismes de quartier



dont Loisirs Bon-Pasteur qui organise des activités au centre communautaire Bois Papineau et les invite à consulter leur site Internet pour les inscriptions.

La conseillère Louise Lortie souligne que le jour du Drapeau a eu lieu le 21 janvier. Elle explique que le fleurdelisé a été hissé pour la première fois sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement en 1948. Elle mentionne qu'elle déposera un avis de proposition pour le respect du fleurdelisé et de la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec.

Elle souligne également les Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février et tient à féliciter les élèves et à remercier le personnel scolaire. Elle invite ses collègues à participer à la levée du drapeau à l'hôtel de ville le 12 février à 13 h 30.

Le conseiller Paolo Galati souligne les Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février. Il invite les citoyens à participer au concours «Il faut que j'te raconte...» organisé par la Société nationale du Québec à Laval, et ce, jusqu'au 24 mars.

Il remercie les services de la Ville, les organisateurs et les bénévoles pour le succès de l'événement Laval en blanc tenu au Centre de la nature du 26 au 28 janvier.

La conseillère Flavia Alexandra Novac offre ses sympathies aux familles et à la communauté suite à la tragédie survenue à la garderie éducative Sainte-Rose il y a 1 an.

Elle invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 22 février à 19 heures au centre communautaire Le Sorbier.

Elle annonce le retour de l'événement Sainte-Rose en Blanc le 17 février de 10 à 16 heures à la berge des Baigneurs.

La conseillère Christine Poirier remercie les citoyens pour leur participation aux activités lors de l'événement Laval en blanc qui s'est déroulé du 26 au 28 janvier au Centre de la nature et félicite les équipes de la Ville.

Elle invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 12 février à 19 heures en compagnie de ses collègues Mmes Sandra Desmeules et Seta Topouzian.

Elle souligne la 2e édition du tournoi de tennis professionnel international de catégorie M25 Laval du 30 juin au 7 juillet au Centre de tennis Saint-Victor.

Le conseiller Pierre Brabant invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 13 février à 19 heures en compagnie de sa collègue Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier.



Le conseiller David De Cotis annonce qu'il déposera un avis de proposition pour la mise en place d'une commission multipartite sur les finances et l'administration municipale.

Il souligne le retour de l'activité «Lausanne en hiver» et invite les citoyens à participer aux activités gratuites lors de l'événement le 18 février de 13 à 16 heures au centre communautaire Régent-Martimbeau (parc Lausanne).

Le conseiller Nicholas Borne invite les citoyens à utiliser les 65 patinoires extérieures offertes sur le territoire, à l'exception de la patinoire au Centre de la nature qui demeurera fermée pour des raisons de sécurité. Il invite les citoyens à consulter le site Internet de la Ville pour vérifier l'état des patinoires.

Il invite également les citoyens à participer aux activités gratuites au Centre de la nature.

Il tient à remercier les organismes de loisirs sur le territoire lavallois qui offrent des activités gratuites. Il souligne que Loisirs Ste-Béatrice et Loisirs St-Bruno de Laval organisent une levée de fond pour une soirée de patinage le 9 février. Il précise que la soirée sera reportée au 16 février en cas de mauvaise température.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Alice Jakubowicz
Hidaya Lamkaddem
Assia Marcil
Droits des enfants – Maison des enfants le Dauphin de Laval
Dépôt d'un document et d'une clé USB

Pierre Anthian
Problème de communications de la Ville

Stéphane Beaulac
Vision du développement économique dans l'est de Laval
Agrandissement et optimisation de la zone agricole permanente
Projet de la Cité du cinéma

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de 2 questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jonathan Tremblay
Claude Locas
Code de l'urbanisme
Projet de la Cité du cinéma

Réginald Lebrun
Aménagements sur les terrains vacants aux abords du Pont-Viau



Pierre Boisvert
Installation d'un quai d'essence et de restaurants – berge du Commodore
Demande d'interventions auprès de la Garde côtière – bouées dans les Rapides du Cheval Blanc

Cristian Veilleux
Réaménagement et travaux du parc Pie-X (54-00052)
Suivi de sa pétition déposée
Dépôt d'une pétition et d'un document

Helen Bougas
Problèmes d'inondation – place Bastien

Ariane Desjardins
Signalisation pour les piétons – boulevard de la Concorde
Politique de la Ville pour les feux de circulation pour piétons
Dépôt d'une photo

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Marc-André Patenaude
Négociations de la convention collective – Syndicat des cols bleus de Ville de Laval

Mélanie Guimond
Projet pilote – déneigement, stationnement et système d'affichage lumineux

Josée Lapointe
Christine Peron
Chats errants
Programme CSRM

Francis Létourneau
Parc canin dans le district Val-des-Arbres

Alain Labrecque
Questions et réponses dans les procès-verbaux du conseil municipal
Travaux du Comité ad hoc sur la langue française

Alexandre Gaudette
Vocation de l'aréna Richard Trottier
Installations des terrains de baseball

John (Ohannes) Garabedian
Date d'ouverture du parc – rue Étienne-Lavoie
Travaux piste cyclable – Autoroute Chomedey Est (A-13)

À 20 h 53, la séance est suspendue.



À 21 h 11, le président Yannick Langlois déclare la reprise de la séance.

Les conseillères Isabelle Piché et Aglaia Revelakis sont absentes.

CM-20240206-111

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13060

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13060 décrétant l'exécution de travaux de reconfiguration de l'entrée de l'échangeur de l'autoroute des Laurentides (A-15) et du boulevard de la Concorde Ouest, ainsi que de la rue Claude-Gagné, entre le boulevard Le Corbusier et l'autoroute des Laurentides (A-15), et du boulevard Le Corbusier, entre le boulevard de la Concorde et la rue Claude-Gagné, et décrétant un emprunt de 7 794 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-6063)

CM-20240206-112

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13075

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13075 modifiant le Règlement L-12964 concernant l'imposition d'une taxe visant les appareils de chauffage fonctionnant au mazout et le Règlement L-12965 concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville.

ADOPTÉ

(SD-2023-6427)



À 21 h 12, les conseillères Isabelle Piché et Aglaia Revelakis prennent leur siège.

CM-20240206-113

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13088

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13088 modifiant le Règlement L-12424 concernant la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉ

(SD-2023-6082)

CM-20240206-114

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13091

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13091 modifiant le Règlement numéro L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-6041)

CM-20240206-115

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13103

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier



APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13103 modifiant le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-6445)

CM-20240206-116

ADOPTION - RÈGLEMENT L-PPU-15

La greffière adjointe par intérim mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-PPU-15 modifiant le Règlement L-PPU-13 édictant un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Laval afin de modifier le plan du tracé projeté des voies de circulation et le plan des espaces verts et publics existants et projetés et d'apporter une précision au mécanisme de cession des emprises des voies de circulation projetées.

Un débat s'engage

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;



les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-203)

CM-20240206-117

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-8 -
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-8 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'étendre les usages autorisés à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique;

de fixer l'assemblée de consultation au jeudi 29 février 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

ADOPTÉ

(SD-2024-184)

CM-20240206-118

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6 -
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique;

de fixer l'assemblée de consultation au jeudi 29 février 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.



ADOPTÉ

(SD-2023-6444)

CM-20240206-119

ADOPTION - DOCUMENT ACCOMPAGNANT - PROJET DE
RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le document accompagnant le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique, indiquant la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme, conformément à l'article 53.11.4, al. 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

ADOPTÉ

(SD-2023-6444)

CM-20240206-120

CRÉATION - COMMISSION - ASSEMBLÉE PUBLIQUE -
RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter une résolution créant la commission devant tenir l'assemblée publique dans le cadre de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, conformément à l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), de demander au maire de désigner les membres de la commission et de proposer les membres suivants pour la composition de cette commission:

Mme Christine Poirier, conseillère municipale, district 4 - Duvernay-Pont Viau;

M. Yannick Langlois, conseiller municipal, district 18 - L'Orée-des-bois;

Mme Isabelle Piché, conseillère municipale, district 1 - Saint-François.



ADOPTÉ

(SD-2023-6444)

CM-20240206-121

AVIS - CONFORMITÉ - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

de demander au ministre son avis sur la conformité aux orientations gouvernementales du projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique.

ADOPTÉ

(SD-2023-6444)

CM-20240206-122

CESSION - CONTRAT SP-30379

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du lot 2 du contrat SP-30379 par Gilles Lavoie et fils s.e.n.c. à G. Lavoie & Fils inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

ADOPTÉ

(SD-2023-6201)

CM-20240206-123

PAIEMENT - COTISATION ANNUELLE 2024 - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser le paiement pour la cotisation annuelle 2024 et la tarification au Carrefour du capital humain à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 336 245,62 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5560)

CM-20240206-124

AUTORISATION - DÉROGATION - POLITIQUE DE GESTION
DES RÉSERVES FINANCIÈRES, FONDS RÉSERVÉS,
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET
PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, fonds réservés, excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues, relativement au solde de l'excédent de fonctionnement non affecté qui demeurera temporairement sous le seuil minimal prévu à cette politique de gestion.

ADOPTÉ

(SD-2024-43)

CM-20240206-125

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
NON AFFECTÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 4 448 200 \$ afin de financer une portion de la contribution municipale au transport collectif requise en vertu de la Loi sur l'Autorité Régionale de Transport Métropolitain (ARTM).

ADOPTÉ

(SD-2024-43)



CM-20240206-126

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2062

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2062, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien, de réparation et de travaux divers de plomberie et de chauffage dans les bâtiments municipaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2L Plomberie inc.
763 491,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5898)

CM-20240206-127

APPROBATION - ENTENTE - CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL - 2024-2026

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS) visant la mise en oeuvre du plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval 2024-2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-10)

CM-20240206-128

OCTROI - CONTRAT DOS-2013

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian



et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2013, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de remplacement pour les bacs roulants de marque IPL, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

USD Global inc.
264 847,21 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6315)

CM-20240206-129

CRÉDITS - CONTRAT DOS-1646

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 7 128 450 \$ à Cojalac inc., requis pour défrayer le coût des travaux de réfection sur demande de bordures, de trottoirs, d'escaliers, de murets et de dalles, prévus au contrat DOS-1646.

ADOPTÉ

(SD-2023-6539)

CM-20240206-130

APPROBATION - AVENANT DE MODIFICATION AU BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL ET AVIS DE BAIL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant de modification au bail à intervenir entre Ville de Laval et 3370-3418 Industriel Boulevard Holdings ULC concernant la location du local situé au 3370, boulevard Industriel, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cet avenant;

d'autoriser la publication d'un avis de bail au Registre foncier du Québec sur le lot 1 600 284 du cadastre du Québec quant à cet



avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-6079)

CM-20240206-131

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29743

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à TLA Architectes inc. pour les services professionnels rendus dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la résolution CM-20211207-1170 concernant le contrat OS-SP-29743 pour les travaux d'aménagement de la gendarmerie et du Service de la gestion de l'eau, phase 2, au 2785, avenue Francis-Hughes, au montant de 16 383,94 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6340)

CM-20240206-132

SUBVENTION - ÉQUIPE AQUATIQUE UNIFIÉE LAVAL (EAU
LAVAL)

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer une subvention au montant de 200 000 \$ à l'organisme Équipe aquatique unifiée Laval (EAU Laval).

ADOPTÉ

(SD-2023-6019)

CM-20240206-133

ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMMISSION DE
COORDINATION DES RESSOURCES PUBLIQUES



ATTENDU QUE la révision du mandat du CCRP vise à répondre au Rapport annuel de 2016 de la Vérificatrice générale, en plus de se conformer aux dispositions de la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval en matière de révision périodique des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Le CCRP a été mis en place en 1986 et son mandat n'a jamais fait l'objet de révision;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande de modifier le nom du Comité de coordination des ressources publiques pour «Commission de coordination des ressources publiques» à des fins d'uniformité avec les autres commissions mises sur pied par la Ville puisque cette instance n'est composée que d'élus;

ATTENDU QU'afin que les règles de fonctionnement et de gouvernance du CCRP soient alignées avec celles qui s'appliquent aux autres instances internes de la Ville, le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé de la CCRP, joint au sommaire décisionnel, qui modifie notamment ses rôles et responsabilités ainsi que sa composition en prévoyant la nomination d'un membre qui en assume la présidence;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

de modifier le nom du Comité de coordination des ressources publiques pour «Commission de coordination des ressources publiques»;

d'adopter le mandat révisé de la Commission de coordination des ressources publiques joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-227)

CM-20240206-134

**NOMINATIONS - COMMISSION DE COORDINATION DES
RESSOURCES PUBLIQUES**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:



de nommer les membres ci-dessous mentionnés pour siéger à la Commission de coordination des ressources publiques (CCRP):

Mme Aline Dib, conseillère municipale, à titre de présidente;
M. Nicholas Borne, conseiller municipal, à titre de membre;
Mme Aglaia Revelakis, conseillère municipale, à titre de membre.

ADOPTÉ

(SD-2024-222)

CM-20240206-135

OCTROI - CONTRAT DOS-1976

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1976, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de soutien des licences Oracle pour les bases de données Oracle, pour une période de 16 mois, le tout selon les termes et conditions de son entente globale de services 2023-065005 et de l'annexe 17:

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
344 723,80 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente globale de services 2023-065005 et l'annexe 17.

ADOPTÉ

(SD-2023-5461)

CM-20240206-136

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1485

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1485, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant le service d'impression à haut volume pour le bulletin municipal, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Imprimerie F.L. Web inc.
1 390 557,08 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6275)

CM-20240206-137

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1923

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1923, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de préparation et de plantation de mosaïcultures 3D, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ferme d'Auteuil inc.
553 604,63 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6333)

CM-20240206-138

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1780

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1780, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements numériques spécialisés en éclairage et sonorisation, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XYZ Technologie Culturelle inc.
481 337,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-90)



CM-20240206-139

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-332**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la réalisation d'une étude de caractérisation des sols et du contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux d'implantation d'un nouveau réseau de fibres optiques, de modification du système d'éclairage par distribution souterraine, de caméras de surveillance, d'un système de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest (PGO), des honoraires supplémentaires à Stantec Experts-Conseils ltée, au montant de 39 074,40 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-58)

Les discussions sur le point 11.19 sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20240206-140

**NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE
RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Genia Joseph, contrôleuse au Service des finances, à titre de membre au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Sylvain Gouin.

ADOPTÉ

(SD-2024-144)

CM-20240206-141

OCTROI - CONTRAT DOS-1857



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1857, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'une excavatrice amphibie avec opérateur, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Eco Technologies ltée
751 462,39 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5572)

CM-20240206-142

ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DE L'ENCAISSE ET
DES PLACEMENTS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter la Politique de gestion de l'encaisse et des placements.

ADOPTÉ

(SD-2024-226)

CM-20240206-143

REMPLACEMENT - POLITIQUE DE TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES DE LA VILLE DE LAVAL RÉVISÉE

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20161004-751, le conseil municipal adoptait la Politique de transactions immobilières de la Ville de Laval préparée par le Service de l'évaluation;

ATTENDU QUE suivant des changements à la structure organisationnelle et du nombre important de transactions immobilières annuellement, il est souhaitable que les objectifs de la politique portent spécifiquement sur la réalisation de celles-ci, et que la Ville de Laval désire encadrer de façon plus précise ses pratiques et déterminer les règles entourant les transactions immobilières aux termes d'une nouvelle politique des transactions immobilières, et ce,



dans le meilleur intérêt de la Ville et de l'ensemble de ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de remplacer la Politique de transactions immobilières, approuvée par la résolution CM-20161004-751, par la Politique de transactions immobilières de la Ville de Laval révisée préparée par le Bureau des transactions et des investissements immobiliers jointe au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-156)

CM-20240206-144

ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION - LOT 2 125 695

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'abandonner le droit de préemption sur le lot 2 125 695 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié au registre foncier.

ADOPTÉ

(SD-2024-308)

CM-20240206-145

ASSUJETTISSEMENT - DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 1 069 003, 1 070 116, 1 070 117, 1 070 118, 1 070 119 ET 1 069 666

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'assujettir au droit de préemption les lots 1 069 003, 1 070 116, 1



070 117, 1 070 118, 1 070 119 et 1 069 666 du cadastre du Québec, pour une période de 10 ans, et ce, pour l'ensemble des fins municipales prévues au Règlement L-12947, à savoir:

voie publique et infrastructure municipale;
espace public et parc;
conservation de milieux naturels;
habitation;
équipement collectif;
équipement institutionnel;
conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial ou réserve foncière;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises ainsi qu'à préparer, notifier et publier les avis d'assujettissement au droit de préemption pour ces immeubles.

ADOPTÉ

(SD-2024-308)

CM-20240206-146

PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT P.1 613 251

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une servitude temporaire, pour une période de 18 mois, sur une partie du lot 1 613 251 du cadastre du Québec, d'une superficie de 76,2 mètres carrés, nécessaire afin de permettre l'installation de services temporaires d'égout et d'aqueduc;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle requise par la Loi concernant l'expropriation pour l'acquisition d'une servitude temporaire sur ledit lot, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 13 juin 2023 sous le numéro 7386 de ses minutes et à offrir à l'exproprié la somme de 5 950 \$, représentant la valeur marchande estimée;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-330)



CM-20240206-147

**RÉSOLUTION ABROGÉE - NOMINATIONS - COMITÉ DES
PARTENAIRES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a été consulté par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) qui est responsable du Comité des partenaires Municipalité amie des aînés («Comité MADA») qui agit comme comité de pilotage afin de revoir l'à-propos que le conseil municipal nomme 2 élus sur ce comité compte tenu de sa réalité;

ATTENDU QU'en raison de la nature technique et opérationnelle du Comité MADA, de la pratique recommandée de concentrer les implications des élus sur les comités de la Ville où ils contribuent de manière stratégique, et des exigences de l'accréditation MADA, qui nécessitent la désignation d'un élu en tant que responsable des questions liées aux aînés, le Secrétariat de la gouvernance recommande d'abroger la résolution CM-20211207-1127 qui nomme Mmes Sandra El-Helou et Flavia Alexandra Novac, conseillères municipales, en tant que membres du Comité des partenaires Municipalité amie des aînés et désigne un.e élu.e en tant qu'élue responsable des dossiers municipaux concernant les aînés;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution CM-20211207-1127 nommant Mmes Sandra El-Helou et Flavia Alexandra Novac, conseillères municipales, en tant que membres du Comité des partenaires Municipalité amie des aînés;

de désigner Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, en tant qu'élue responsable des dossiers municipaux concernant les aînés.

ADOPTÉ

(SD-2023-6068)

CM-20240206-148

**RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL
D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE
LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib



et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Robert Lefebvre à titre de membre indépendant et de président du Comité d'investissement conjoint (CIC) et du Fonds local d'investissement (FLI) - Fonds local de solidarité Laval (FLSL), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-322)

CM-20240206-149

NOMINATIONS - COMITÉ SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Amélie Racine ainsi que MM. François Pepin et Guy Picard à titre de membres indépendants au sein du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, respectivement pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

d'inscrire MM. Francis Mainville-Pannese et Georges Schneller ainsi que Mme Ariane Desjardins à la liste de réserve dudit comité pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.

ADOPTÉ

(SD-2024-357)

CM-20240206-150

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Association régionale de Basketball de Laval;

Centre d'interprétation de l'eau C.I.EAU;



Canopée - Le réseau des bois de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-368)

CM-20240206-151

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-2137

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour l'année 2024, une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet «Signalisation» afin que celui-ci passe de 473 000 \$ à 518 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6344)

CM-20240206-152

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2137

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2137, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fabrication et l'installation de la signalisation intérieure et extérieure pour 4 sites de la Ville de Laval, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Communications Tremblay Ménard inc.
493 843,71 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6344)

CM-20240206-153

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1994

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1994, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de semences à gazon et de fertilisants, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

O.J. Compagnie

lot 1

139 016,50 \$;

lot 2

9 965,34 \$;

lot 3

233 386,20 \$;

lot 4

20 792,91 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-6425)

CM-20240206-154

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-482

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, prévus au contrat DOS-482, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 517 387,50 \$ à WSP Canada inc. pour le lot 1, au montant de 431 156,25 \$ à Shellex Groupe conseil inc. pour le lot 2 et au montant de 344 925 \$ à CIMA+ s.e.n.c. pour le lot 3, dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'ingénierie datés du 22 novembre 2023.

ADOPTÉ

(SD-2024-100)

CM-20240206-155

OCTROI - CONTRAT DOS-1754



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1754, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits et services relatifs au fabricant Chemical Injection technologies, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

AESL Instrumentation inc.
859 912,79 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-125)

CM-20240206-156

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1754

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 444 006 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1754 pour l'acquisition de produits et services relatifs au fabricant Chemical Injection technologies, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2024-125)

CM-20240206-157

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-30102

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la fourniture et la livraison de polymères pour les 3 stations de récupération des ressources de l'eau, prévus au



contrat SP-30102, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 446 103 \$ à SNF Canada Ltd., dont le détail apparaît au rapport du Service de la gestion de l'eau daté du 24 novembre 2023 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-26)

CM-20240206-158

OCTROI - CONTRAT DOS-1969

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1969, aux adjudicataires de l'appel d'offres 2023-8106-50 et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de véhicules légers CAG 2024, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents de l'appel d'offres du Centre d'acquisitions gouvernementales;

Fournisseurs multiples
8 994 494,25 \$;

Centre d'acquisitions gouvernementales
50 301,56 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-292)

CM-20240206-159

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON
MARIE-MARGUERITE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison Marie-Marguerite dans le cadre de la troisième phase (2023-2024) de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), au montant total de 4 262 923 \$;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière adjointe ou la greffière adjointe par intérim à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2023-6500)

À 22 h 39, le conseiller Nicholas Borne se retire des discussions sur le point 11.40 de l'ordre du jour.

CM-20240206-160

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
CORPORATION D'HABITATION LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation Laval dans le cadre de la troisième phase (2023-2024) de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au montant total de 3 601 680 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2023-6576)

CM-20240206-161

INTENTION - ADHÉSION - PROGRAMME RÉNOVATION
QUÉBEC - 2024-2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de manifester à la Société d'habitation du Québec l'intention de la Ville de Laval d'adhérer au Programme Rénovation Québec pour l'année financière 2024-2025 et d'y consacrer un budget global de 1 000 000 \$, réparti à parts égales entre la Ville de Laval et la Société d'habitation du Québec.



ADOPTÉ

(SD-2024-276)

CM-20240206-162

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-523

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 314 962,50 \$ pour la bonification du contrat DOS-523 relatif à des travaux d'infrastructures souterraines d'égout et d'aqueduc, programmation 2022-2023, groupe 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-133)

CM-20240206-163

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-523

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 344 925 \$ en lien avec l'avenant AAP-18 présenté au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-523 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-133)

CM-20240206-164

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique durant les travaux d'installation d'un système de stationnement dynamique sur rue dans les secteurs 2 et 3, prévus au contrat DOS-1727, dans le



cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour divers projets d'électrotechniques municipaux, au montant de 683 081,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 1.

Un débat s'engage

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-263)

CM-20240206-165

REMPLACEMENT - POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS ENCOURUS PAR UN EMPLOYÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de remplacer la Politique de remboursement de frais encourus par un employé, approuvée par la résolution CM-2015-424, par la Politique jointe au sommaire décisionnel, et ce, à partir du 1er janvier 2024.

ADOPTÉ

(SD-2023-6005)

CM-20240206-166

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - LA CENTRALE DES ARTISTES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:



d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Centrale des artistes et la Ville de Laval concernant les services de programmation et la production déléguée des Zones musicales 2024, au montant de 454 689,62 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2023-6447)

CM-20240206-167

SUBVENTION - MUSÉE DE LA SANTÉ ARMAND-FRAPPIER

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer une subvention annuelle au montant total de 400 000 \$ au Musée de la santé Armand-Frappier pour la recherche, le développement et la réalisation de ses activités pour l'année 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-42)

CM-20240206-168

APPROBATION - TRANSACTION ET QUITTANCE - CARDIN JULIEN INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Cardin Julien inc. concernant le contrat OS-SP-29778 pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre de la construction du Centre de services de proximité de l'Est;

d'autoriser le Service des finances à émettre un chèque au montant de 471 513,52 \$, toutes taxes incluses, à l'ordre de Cardin Julien inc. à titre de paiement initial de la transaction et quittance pour le contrat OS-SP-29778;



d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2023-6044)

CM-20240206-169

DÉPENSES - TRANSACTION ET QUITTANCE - CARDIN
JULIEN INC. - CONTRAT OS-SP-29778

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant de 430 554,69 \$, taxes nettes incluses, pour effectuer le paiement initial requis dans le cadre de la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Cardin Julien inc. quant aux services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de construction du Centre de services de proximité de l'Est, prévus au contrat OS-SP-29778.

ADOPTÉ

(SD-2023-6044)

À 22 h 48, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

CM-20240206-170

DÉPENSES - CARDIN JULIEN INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence d'un montant de 85 055,42 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de surveillance, phase exécution des travaux, de Cardin Julien inc. dans le cadre des services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de construction du Centre de services de proximité de l'Est, prévus au contrat OS-SP-29778.



ADOPTÉ

(SD-2023-6044)

CM-20240206-171

RÉSOLUTION AMENDÉE - AUTORISATIONS - CONTRAT OS-SP-29311

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20221206-1084, le conseil municipal autorisait dans le cadre des services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de la caserne numéro 6 prévus au contrat OS-SP-29311, des paiements forfaitaires fixés par la Ville pour des honoraires professionnels supplémentaires;

ATTENDU QUE le montant de 154 000 \$ devait comprendre les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20221206-1084 afin d'y remplacer les 2e et 3e alinéas pour qu'ils se lisent comme suit:

d'approuver une dépense de 154 000 \$ prise à même les sommes de la provision des affaires juridiques;

de déclarer qu'un paiement de 154 000 \$, plus les taxes applicables, libère la Ville de Laval de toutes réclamations que Viau Bastien Gosselin Architectes inc. pourrait avoir ou pourrait prétendre avoir contre la Ville en lien avec la réclamation de la firme pour les services rendus dans le cadre de la phase «Études, plans et devis», prévus au contrat OS-SP-29311, et d'autoriser le Service des affaires juridiques à obtenir un reçu-quittance de Viau Bastien Gosselin Architectes inc. en lien avec ledit paiement de la Ville.

ADOPTÉ

(SD-2023-5938)

CM-20240206-172

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 pour le projet «70-00017-Construction de la caserne de pompiers 6», afin que celui-ci passe de 13 212 500 \$ à 13 294 500 \$ dont 192 000 \$ en 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-5938)

À 22 h 50, la conseillère Christine Poirier reprend son siège.

CM-20240206-173

APPROBATION - ENTENTE RELATIVE À L'INDEMNITÉ
PROVISIONNELLE D'EXPROPRIATION - LOT 4 202 507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente relative à l'indemnité provisionnelle d'expropriation au locataire non résidentiel à intervenir avec M. Paul Nguyen Ngoc A NH, au montant de 20 000 \$, concernant l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé, situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-6240)

CM-20240206-174

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13074

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13074 abrogeant le Règlement L-12505 concernant le Code de conduite des Membres de Comités (sens élargi) de la Ville de Laval.

(SD-2024-314)



CM-20240206-175

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT L-PPU-15

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro L-PPU-15 modifiant le Règlement L-PPU-13 édictant un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Laval préparé par le Service de l'urbanisme et joint au sommaire décisionnel.

(SD-2024-203)

CM-20240206-176

DÉPÔT - EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC - DÉCLARATIONS ÉCRITES DES MEMBRES DU CONSEIL

de prendre acte de l'extrait du registre public déposé par la greffière adjointe, conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, contenant les déclarations écrites de membres du conseil, pour l'année 2023, concernant la réception et l'acceptation d'une marque d'hospitalité, de courtoisie ou de protocole dont la valeur totale excède 100 \$.

(SD-2023-6282)

CM-20240206-177

DÉPÔT - DÉCRET DU MAIRE - CONTRAT DOS-2231

de prendre acte du décret du Maire en vertu de l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes sur l'état de la situation de force majeure décrétée le 18 décembre 2023 concernant un affaissement d'un regard de la conduite sanitaire situé en face du 228, boulevard des Prairies.

(SD-2023-6581)

CM-20240206-178

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2023 - APPLICATION DU RÈGLEMENT L-12628

de prendre acte du rapport annuel relatif à l'application du Règlement numéro L-12628 sur la gestion contractuelle ainsi que la liste des contrats adjugés par voie d'invitation simplifiée ou de gré à gré, selon l'article 7.6.2 du Règlement L-12628, pour l'année 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 12 janvier 2024, le tout conformément à l'article 573.3.1.2, al. 3 (7) de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-118)



CM-20240206-179

LISTE DES CONTRATS - DÉCEMBRE 2023

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de décembre 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 10 janvier 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-68)

CM-20240206-180

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitée par le Service des finances durant le mois de décembre 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2023-6220)

CM-20240206-181

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13074

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13074 abrogeant le Règlement L-12505 concernant le Code de conduite des Membres de Comités (sens élargi) de la Ville de Laval.

(SD-2024-314)

CM-20240206-182

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-8

La conseillère Isabelle Piché donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro CDU-1-8 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'étendre les usages autorisés à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique.

(SD-2024-184)



CM-20240206-183

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique.

(SD-2023-6444)

CM-20240206-184

**AVIS DE PROPOSITION - ÉTUDE - BOÎTES DE BIENVENUE
POUR LES NOUVEAUX-NÉS**

Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval d'étudier la possibilité d'offrir des Boîtes de bienvenue pour les nouveaux-nés lavallois.

CM-20240206-185

**AVIS DE PROPOSITION - MISE EN PLACE D'UNE
COMMISSION MULTIPARTITE - FINANCES ET
ADMINISTRATION MUNICIPALE**

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le conseil municipal autorise par résolution la création d'une commission multipartite sur les finances et l'administration afin de formuler des recommandations aux élus qui siègent au conseil municipal relativement aux opportunités et aux défis financiers de la ville, à l'efficacité et à l'efficience des services municipaux, au capital humain, au programme triennal d'immobilisation, au budget de la Ville et celui des sociétés paramunicipales, ainsi que les rapports de la vérificatrice générale.

CM-20240206-186

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20240206-187

**AVIS DE PROPOSITION - MISE EN PLACE D'UN
PROGRAMME - COURS DE RÉANIMATION
CARDIORESPIRATOIRE - ORGANISMES POUR LES AÎNÉS**

La conseillère Isabelle Piché dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval pour mettre en place un programme pour rendre accessibles et gratuits des cours de réanimation cardiorespiratoire et d'utilisation du défibrillateur automatisé externe pour les principaux acteurs des organismes communautaires dédiés à nos aînés.

CM-20240206-188

**AVIS DE PROPOSITION - PLANIFICATION RÉVISÉE DU
SECTEUR VAL-DES-RUISSEaux**

M. Stéphane Boyer, maire, dépose un avis de proposition afin:

que le conseil municipal demande au Gouvernement du Québec d'appuyer la Ville de Laval dans sa volonté de valoriser et optimiser l'utilisation de son territoire agricole, incluant la possibilité d'agrandir la zone agricole permanente dans le secteur Val-des-Ruisseaux;

que le comité exécutif mandate la Direction générale d'agrandir les espaces affectés à la conservation, l'agriculture et le développement économique dans le secteur Val-des-Ruisseaux en identifiant les milieux les plus propices à chacun de ces usages au Schéma d'aménagement;

que la planification détaillée du secteur Val-des-Ruisseaux soit mise à jour en tenant compte des affectations révisées et des meilleures pratiques d'aménagement, dont la densification des milieux résidentiels à développer, afin d'en faire de véritables écoquartiers;

que cette planification soit faite en incluant la population en amont dans un processus de consultation publique, de manière à créer un quartier harmonieux, durable et offrant une belle qualité de vie à ses résidents.

CM-20240206-189

**AVIS DE PROPOSITION - PLAN DE COMMUNICATION -
DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT**

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale de préparer un plan pour bien communiquer aux citoyennes et citoyens les moments où ils peuvent se stationner sur rue, comprenant notamment:



l'instauration d'un affichage de stationnement effectif lors des opérations 7 jours sur 7 et 365 jours par an;

l'actualisation de l'application infostationnement pour donner en temps réel toutes les informations pertinentes en lien avec les opérations en cours pour un lieu donné quant à leur durée et l'autorisation/interdiction de stationnement.

CM-20240206-190

AVIS DE PROPOSITION - RESPECT DU FLEURDELISÉ ET DE LA LOI SUR LE DRAPEAU ET LES EMBLÈMES DU QUÉBEC

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale d'assurer, dans les plus brefs délais, le respect de la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec et de préparer une politique de pavoiement qui assurera le respect de cette loi et visera l'encadrement des activités de pavoiement liées à l'utilisation des drapeaux du pays, de la nation et de la communauté.

CM-20240206-191

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

CM-20240206-192

PROPOSITION REJETÉE - CONSULTATION - PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE À LAVAL

CONSIDÉRANT QUE la crise du logement qui sévit présentement partout au Québec contribue directement au phénomène des campements de sans-abris et que ceux-ci sont en augmentation partout au Québec;

CONSIDÉRANT QU'à la lumière d'articles dans La Presse sur l'itinérance, la Ville de Laval admet ne pas avoir un portrait complet du phénomène des campements de sans-abris sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif a retiré le projet de Règlement L-12992 soumis à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement L-12992 codifiait de



nouvelles infractions, notamment «mendier ou faire de la sollicitation et installer ou occuper une tente ou tout autre abri de fortune sans l'autorisation expresse ou tacite du propriétaire ou du responsable des lieux»;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs villes au Québec, dont la Ville de Sherbrooke, se sont dotées de plan d'action municipal en matière d'itinérance et en mettant notamment en place une politique sur la gestion des campements de sans-abris;

CONSIDÉRANT QUE notre Ville n'a pas de politique ou de plan d'action municipal en matière d'itinérance et qu'avant d'interdire unilatéralement des phénomènes qui se produisent présentement, la Ville de Laval devrait avoir un meilleur portrait de la situation et consulter les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine;

IL EST PROPOSÉ PAR: Claude Larochelle

APPUYÉ PAR: Louise Lortie

et résolu:

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour lancer une consultation sur le phénomène de l'itinérance et sur les campements de sans-abris à Laval, en collaboration avec les organismes communautaires impliqués;

qu'à la suite de ces consultations, un portrait de situation soit établi dans le but de développer un plan d'action pour aider la population itinérante présente sur notre territoire.

Un débat s'engage.

La conseillère Aline Dib demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 2 en faveur et de 18 contre:

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2024-93)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle

Avis du conseiller Alexandre Warnet – Adoption du Règlement numéro S.A.D.R.-1.7

Stéphane Boyer

Avis du conseiller Achille Cifelli – Affichage dynamique



À 23 h 41, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

M. Yannick Langlois, conseiller

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim